

Un Afghan schizophrène crève les yeux d'un homme à Paris, il est jugé irresponsable

écrit par Monique B | 15 juin 2025



Hôpital Sainte-Anne



Hopital Sainte-Anne

En octobre 2022, un réfugié iranien a été sauvagement attaqué dans un parc parisien par un Afghan en pleine crise psychotique. Deux ans après les faits, la justice a déclaré l'agresseur irresponsable pénalement et ordonné son internement en hôpital psychiatrique

Un homme de 25 ans, ressortissant afghan souffrant de schizophrénie, a été déclaré irresponsable pénalement après avoir agressé un réfugié iranien en octobre 2022 à Paris. Il lui avait crevé les yeux et porté plusieurs coups de couteau. La chambre de l'instruction de Paris a ordonné son hospitalisation sous contrainte à l'hôpital Sainte-Anne.

Les faits remontent au 8 octobre 2022. Nader, un réfugié iranien, était assis sur un banc du jardin Villemin, dans le Xe arrondissement de Paris, lorsqu'il a été attaqué par un homme en pleine crise psychotique. L'agresseur, Isaac, **un Afghan arrivé en France en mai 2022**, s'est jeté sur lui, lui crevant les yeux avant de le **poignarder à plusieurs reprises**. La victime a réussi

à prendre la fuite et a été secourue. L'assaillant a été interpellé quelques minutes plus tard.

Selon les enquêteurs, Isaac n'avait ni emploi ni domicile fixe. Il était **consommateur de cannabis** mais n'avait aucun antécédent judiciaire avant cette attaque.

Une irresponsabilité pénale reconnue

L'expertise psychiatrique a conclu à **une abolition totale du discernement** au moment des faits. Le docteur Yon Liova, chef de service au groupe hospitalier universitaire de Paris, a évoqué un « *délire aigu de persécution et une désorganisation de la pensée* », aggravés par la consommation de stupéfiants.

Les magistrats ont suivi ces conclusions et ont prononcé son **hospitalisation sous contrainte, avec un suivi psychiatrique à vie**. Isaac a également interdiction de contacter la victime et de posséder une arme pendant vingt ans. **L'objectif, si les conditions le permettent, est d'envisager une prise en charge en ambulatoire, permettant à l'individu de mener une vie en société sous surveillance médicale constante.**

Selon les informations du [Parisien](#), de son côté, Nader, **devenu aveugle**, vit désormais dans une grande précarité.

[Frontières](#)